

ADIGIP

Association Des Investisseurs en Girardin Industriel Photovoltaïque
37 rue des Mathurins 75008 Paris

Bulletin d'adhésion à l'association

à retourner par courrier avec votre chèque au 37 rue des Mathurins 75008 Paris

Nom : Prénom :
Né (e) le : à : Département :
demeurant :
Téléphone : Email :

Année(s) et type d'investissement : (rayez les années/produits pour lesquelles vous n'avez pas souscrit de contrat)

- **DTD 2007 – DTD 2008 – DTD 2009 – DTD 2010**
- **SEP SUN HEDIOS 2010 – SAS HEDIOS Rendement 2010**
- **GESDOM 2008 - GESDOM 2009 - GESDOM 2010 - GESDOM 2011 - GESDOM 2012**
- **ERIVAM 2007 - ERIVAM 2008 - ERIVAM 2009 - ERIVAM 2010**
- Autre contrat, à préciser :

Je soussigné (e) demande à adhérer à l'association ADIGIP, en qualité de membre actif en payant la cotisation annuelle de cent trente Euros (130 €) dont vous trouverez ci-joint le règlement :
chèque n° de la banque :

Je m'engage à respecter les statuts de l'association et les dispositions de la charte informatique dont j'ai pris connaissance sur son site web et que j'accepte.

Je m'engage à agir avec un esprit de loyauté envers l'ADIGIP et à ne transmettre aucune information émanant de l'association à l'extérieur.

Je suis membre d'autre(s) association(s), groupe(s) de discussion, ou autre(s) collectif(s) d'investisseurs en Girardin Industriel :

- Non
- Oui, lequel :

J'ai bien noté que les tarifs négociés auprès des avocats indiqués sur le site web ne sont applicables qu'aux seuls adhérents de l'association ADIGIP. En conséquence, il est obligatoire d'avoir adhéré avant d'envoyer le mandat de mission aux avocats.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude et l'authenticité des informations portées sur les documents fournis à l'association dans le cadre de ma demande d'adhésion, et que mes intérêts ne sont pas contraires à ceux de l'association.

L'envoi du bulletin et du chèque de cotisation par courrier postal constitue la 1ère étape de l'adhésion.

Celle-ci ne sera validée qu'après réception des pièces justificatives par courrier électronique. La procédure d'adhésion détaillée est disponible sur le site .

A le
Signature

En conformité avec les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la Directive Européenne 95/46/CE du 24 Octobre 1995 et 2009/136/EC du 25 Novembre 2009, le traitement automatisé des données nominatives réalisé à partir des sites web "www.adigip.info" et "adigip.com" ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) enregistrée sous le n° 1544700. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (article 34 de la loi "Informatique et Libertés") en adressant un email à donnees-personnelles@adigip.com ou en s'adressant au secrétariat de l'association. Les informations qui vous concernent sont destinées à l'association "ADIGIP" pour faciliter le traitement de votre dossier, sans que cela vous décharge des transmissions de documents que vous devrez assurer auprès du cabinet d'avocats que vous aurez choisi pour votre défense, l'association déclinant toute responsabilité dans le cas où un ou plusieurs fichiers transmis seraient illisibles ou non transmis aux avocats.